



Les ports français et l'Union européenne un outil majeur au service de l'influence française à Bruxelles L'exemple de HAROPA PORT¹

Cédric Virciglio

Directeur du pilotage stratégique HAROPA PORT

Le 1^{er} janvier 2022 la France a pris pour la 13^e fois la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. La présidence du Conseil est assurée à tour de rôle par chaque État membre pour une période de six mois. Pendant cette période, le pays qui assure la présidence préside des réunions à tous les niveaux au sein du Conseil – l'institution qui représente les gouvernements des États membres. Il a son siège à Bruxelles, au cœur du quartier européen, et ne doit pas être confondu avec le Conseil de l'Europe, qui a son siège à Strasbourg et qui a pour objet de défendre les droits de l'Homme, il comprend 47 États membres dont les 27 membres de l'Union européenne (UE).

1. Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent depuis le 1^{er} juin 2021 le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Cinquième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents, grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 650 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m² d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue, aujourd'hui, en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 130 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois. www.haropaport.com

Le Conseil de l'UE, c'est le lieu où les ministres de tous les pays de l'UE se réunissent pour adopter des lois et coordonner leurs politiques. Les États membres qui assurent la présidence travaillent en étroite coopération, par groupes de trois, appelés "trios". Ce système a été introduit par le traité de Lisbonne en 2009. Le trio fixe les objectifs à long terme et élabore un programme commun définissant les thèmes et les grandes questions qui seront traités par le Conseil au cours d'une période de dix-huit mois. Sur la base de ce programme, chacun des trois pays élabore son propre programme semestriel plus détaillé. Le trio actuel est composé des présidences française, tchèque et suédoise.

La présidence française du Conseil de l'UE va donc se dérouler entre le 1er janvier et le 30 juin 2022. Chaque présidence a la charge d'élaborer un programme et de définir des priorités. La France a choisi d'organiser son mandat autour de trois axes :

- la relance pour permettre à l'Europe de réussir les transitions écologique et numérique ;
- la puissance pour défendre et promouvoir nos valeurs et nos intérêts ;
- l'appartenance pour construire et développer un imaginaire européen commun, par la culture, nos valeurs et notre histoire commune.

L'un des événements phare du programme de la présidence française s'est déroulé du 8 au 11 février à Brest, il s'agit du sommet mondial pour les océans. Cette manifestation a pour objectif de relever le niveau d'ambition de la communauté internationale sur les sujets maritimes et de traduire, en actions concrètes, notre responsabilité partagée sur l'océan ; elle participe à l'influence française en Europe.

Les ports français, à l'instar des autres ports européens, se doivent de prendre leur place et participer à l'influence de la France auprès de l'UE. C'est véritablement un sujet majeur qui va nous permettre, collectivement, avec tous les autres acteurs français présents à Bruxelles (représentations régionales, entreprises, fédérations professionnelles) au plus près des institutions européennes, de promouvoir un modèle, un savoir-faire et une ambition maritimes.

Le choix d'une présence à Bruxelles

Depuis 2014, HAROPA PORT a fait le choix de participer concrètement à cet effort collectif, en ouvrant une représentation permanente à Bruxelles, avec trois objectifs principaux :

1. *Promouvoir le 1^{er} port de France, à Bruxelles auprès des institutions européennes*
HAROPA PORT possède un territoire d'expérimentation, absolument



unique en Europe, qu'il convient de valoriser pour faire en sorte que la France et l'axe Seine soient considérés comme un laboratoire d'expérimentation, par l'Union européenne, pour penser le transport et la logistique de demain.

2. Être acteur de la construction de la réglementation européenne sur tous les sujets susceptibles d'impacter les activités portuaires et maritimes

En participant activement aux différents travaux, menés au sein des réseaux européens, comme l'Organisation Européenne des Ports Maritimes (ESPO) ou la Fédération Européenne des Ports Intérieur (FEPI), HAROPA PORT et l'Union des Ports de France (UPF) portent la voix des ports français, dans l'élaboration des politiques européennes qui auront ensuite vocation à être transposées en droit français. Une présence permanente permet également d'approcher plus facilement les commissaires européens, les fonctionnaires des institutions et agences de l'Union européenne, sans oublier les membres du Parlement européen.

Le sujet du moment pour les ports est le paquet législatif, publié le 14 juillet dernier par la Commission européenne *Fit for 55* : cet ensemble de propositions vise à adapter les politiques de l'Union en matière de climat, d'énergie, d'utilisation des ressources, de transport et de fiscalité, afin de permettre à l'UE de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 1990. Au cours de la prochaine décennie, l'Europe devra devenir le premier continent à parvenir à la neutralité carbone, d'ici à 2050. Les propositions présentées contribueront à imprimer l'accélération nécessaire aux réductions des émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine décennie et combinent :

- l'application de l'échange de droits d'émission à de nouveaux secteurs et un renforcement du système actuel d'échange de quotas d'émission de l'UE ;
- un recours accru aux énergies renouvelables ;
- une amélioration de l'efficacité énergétique ;
- un déploiement plus rapide de modes de transport à faibles émissions et des politiques connexes en matière d'infrastructures et de carburants ;
- une mise en adéquation des politiques fiscales et des objectifs du Pacte vert pour l'Europe ;
- des mesures visant à prévenir la fuite de carbone ;
- des outils destinés à préserver et étendre la capacité de nos puits de carbone naturels.

3/ Utiliser les programmes de financement européen pour soutenir différents types de projets (infrastructure de base, transition énergétique, protection de l'environnement, transition écologique, transition numérique, recherche et développement).

HAROPA PORT est le seul port français ayant fait le choix d'une présence permanente à Bruxelles et, à ce jour, on ne compte pas moins de

Les ports français et l'Union européenne l'exemple de HAROPA PORT

13 participations dans des projets cofinancés par l'UE pour plus de 70 millions d'euros de financement. HAROPA PORT est, par exemple, le seul port français à avoir intégré l'un des deux consortia sélectionnés par la Commission européenne, dans le cadre du programme Horizon 2020², pour penser le port vert de demain et contribuer ainsi au verdissement du transport maritime.

E. Hourri HAROPA PORT – CMA-CGM Saint-Euprémy (DR)



La France possède de véritables atouts dans les domaines maritimes et portuaires ; il est de notre devoir de continuer à nous organiser pour contribuer à l'influence française à Bruxelles. Cela nous permettra de relever collectivement les défis à venir qui ne manque(ro)nt pas de s'imposer à nos organisations. Le monde maritime et portuaire n'a jamais évolué aussi vite que ces dix dernières années (augmentation constante de la taille des navires nécessitant une adaptation rapide des infrastructures, déclin programmé des énergies fossiles, nécessité de lutter contre le changement climatique et de participer à la décarbonation du secteur maritime). La pandémie de Covid-19, qui s'est abattue sur le monde en 2020, aura encore accéléré la cadence, mais aura également démontré que les ports - et les ports français en particulier - ont su faire preuve de résilience en continuant à fonctionner dans un contexte sanitaire et économique absolument inédit.

Pour construire les réponses de demain aux défis du changement climatique, de la transition énergétique et écologique, de la digitalisation, de la réindustrialisation de l'Europe et de la décarbonation de notre secteur, il est de notre devoir de nous mobiliser et de peser sur les différents sujets européens. Servons-nous de la présidence française de l'Union européenne en cours pour nous ancrer solidement dans les réseaux européens et faire rayonner ensemble la sphère maritime et portuaire française en Europe et dans le monde !

2. Le principal instrument de financement de la recherche et de l'innovation en Europe avec un budget de 80 milliards d'€ entre 2014 et 2020.